

Deviens Conseiller suisse de la Jeunesse pour l'Agenda 2030 !



Jugendrat
Conseil de la Jeunesse
Consiglio dei Giovani
Agenda 2030

Le défi - Pourquoi nous besoin de toi !

Les décisions concernant l'Agenda 2030 et le développement durable façonnent notre avenir, mais **les voix des jeunes sont sous-représentées dans les prises de décisions nationales**. Ce manque d'accès est une lacune de notre démocratie. Le Conseil de la Jeunesse Agenda 2030 est là pour changer cela.

La mission - Qu'est-ce que le Conseil de la Jeunesse Agenda 2030 ?

Le Conseil de la Jeunesse est un **organe consultatif indépendant, apaisant et dirigé par des jeunes**. En collaboration directe avec les délégué·e·s du Conseil fédéral pour l'Agenda 2030, il fait le lien entre la jeune génération suisse, l'expertise scientifique et les décideurs nationaux.

Les responsabilités - Que feras-tu ?

En tant que membre du Conseil, ton mandat sera axé sur un impact concret :

- **Conseiller les délégués du gouvernement fédéral** : Formuler des recommandations politiques concrètes sur les projets de l'Agenda 2030.
- **Animer le débat public** : Participer activement aux discussions médiatiques, aux événements nationaux et internationaux et aux échanges avec les parlementaires suisses.
- **Mobiliser les pairs** : Recueillir les contributions de la société civile et animer des ateliers éducatifs interactifs dans les écoles pour rendre les Objectifs de Développement Durable accessibles à tous les jeunes.

Le fonctionnement - Comment travailleras-tu ?

- **Structure de l'équipe** : Cohorte de 14 membres travaillant dans des groupes de travail thématiques correspondant aux piliers de l'Agenda 2030.
- **Fréquence des réunions** : Sessions en ligne toutes les 2 semaines et 4 plénières annuelles en présentiel à Berne.
- **Durée du mandat** : 1 ou 2 ans, merci d'indiquer ta préférence dans la candidature.

Tu apportes innovation et idées. Tu reçois un développement professionnel des compétences, un réseau de haut niveau et découvres le fonctionnement de l'administration fédérale suisse.

Qui peut postuler ?

- **Âge** : Entre 16 et 28 ans.
- **Parcours** : Ouvert à tous les profils ! Aucune expérience politique préalable n'est requise.
- **Représentation** : Ouvert aux résident·e·s de tous les cantons et régions linguistiques.
- **Engagement en temps** : 4 heures / semaine (flexible)

Prêt·e à transformer tes convictions en actions ?

**Les candidatures ouvrent le 17 août sur
www.jugendratagenda2030.ch**